



# Service Maritime et de Navigation d'Haïti SEMNAH

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### « POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (3) PHARES, RÉPARTIS EN TROIS (3) LOTS »

Appel d'Offres No : SEMAN-2526-TI-AOON-T-1/03/03.

#### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget de la République pour l'exercice fiscal 2025-2026, le **SERVICE MARITIME ET DE NAVIGATION D'HAÏTI (SEMNAH)**, sous la tutelle du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication (MTPTC), lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction de trois (3) phares répartis en trois (3) lots. Ce projet vise à améliorer la sécurité et l'efficacité de la navigation dans les eaux maritimes sous juridiction de la République d'Haïti.

#### 2. Identification des Lots

Le projet est réparti en trois (3) lots indépendants :

- Lot I : Construction du phare des Iles-Cayemittes, Commune des Cayemittes/Département de la Grand-Anse.
- Lot II : Construction du phare de l'Ile-à-Vache, Commune de l'Ile-à-Vache/Département du Sud.
- Lot III : Construction du phare de la Gonâve-Ouest, Commune de Pointe-à-Raquette/Département de l'Ouest.

#### 3. Participation

Le SEMNAH invite tous les entrepreneurs ou groupements d'entrepreneurs qualifiés et intéressés à présenter des propositions techniques et financières, sous plis cachetés, pour la réalisation desdits travaux.

Un soumissionnaire peut postuler pour un (1), deux (2) ou tous les trois (3) lots, à condition de fournir la garantie technique de pouvoir terminer les travaux dans un délai optimum répondant à l'attente calendaire du SEMNAH.

#### Retrait des Documents d'Appel d'Offres

Un jeu complet des documents d'appel d'offres sera mis à la disposition des entrepreneurs intéressés

- **À partir de :** 11 mai 2026
- **Adresse de Retrait :** Unité de Planification du SEMNAH, 11, Rue Vacomi, Bellevue, Pétion-Ville.

- **Conditions** : Moyennant le paiement non remboursable, par chèque de direction émis à l'ordre du SERVICE MARITIME ET DE NAVIGATION D'HAÏTI (SEMANAH), d'un montant de vingt mille (20,000.00) gourdes & 00/100 par lot. Le retrait nécessite également la présentation d'une requête écrite adressée au Directeur Général du SEMANAH, Monsieur Éric PREVOST Junior.

#### 5. Soumission des Offres

- Les soumissions doivent être présentées sous plis cachetés et devront parvenir à l'adresse de l'Unité de Planification du SEMANAH (mentionnée ci-dessus) **au plus tard à 15 heures, le 10 juin 2026.**

#### Avertissement :

- Les offres tardives ou celles qui ne seront pas reçues à l'adresse indiquée seront retournées aux soumissionnaires respectifs sans avoir été ouvertes.
- **Validité et Garantie** : Les offres devront être valides pendant soixante (60) jours calendaires. Une garantie de soumission, équivalente à 2% du montant de l'offre, sera exigée.

#### 6. Ouverture des Offres

Les qualifications des entreprises et les propositions financières seront ouvertes en « séance publique d'ouverture des offres » :

- **Date et Heure** : Le 10 juin 2026 à 15h30.
- **Lieu** : À l'adresse indiquée plus haut (Unité de Planification du SEMANAH).

#### 7. Sélection et Réserves

L'autorité contractante (SEMANAH) sélectionnera l'offre du soumissionnaire éligible qui se conformera substantiellement aux conditions de l'appel d'offres et qui se sera révélée être la mieux-disante. Le soumissionnaire retenu sera notifié de sa sélection et sera invité à signer un marché.

**Clause de Réserve** : Le SEMANAH se réserve le droit d'annuler la présente procédure d'appel d'offres, de rejeter tout ou partie des offres reçues, ou de ne donner aucune suite à cet appel d'offres, sans que les soumissionnaires ne puissent prétendre à aucune indemnité.

#### 8. Renseignements

Toute question relative au présent appel d'offres devra être soumise par écrit à l'attention de la Commission Spécialisée des Marchés Publics (CSMP) du SEMANAH :

- **Courriel** : [csmp.semanah@gmail.com](mailto:csmp.semanah@gmail.com)
- **Tél.** : (509) 2816 1629

Port-au-Prince, le 6 mai 2026

